COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°43

Réunion électronique du 26/06/2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :
Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.
Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

ENGAGEMENTS SAISON 2023-24

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2023-2024.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U20 D1	17 Juillet 2023
U20 D2	15 Aout 2023
U17 D1 – D2	17 Juillet 2023
U17 Brassage	15 Aout 2023
U15 D1 – D2	17 Juillet 2023
U15 Brassage	15 Aout 2023
U13 Excellence Brassage	15 Aout 2023
U13 Promotion Brassage	29 Aout 2023
U13 1ère Division Brassage	29 Aout 2023
U11	09 Septembre 2023
U9	09 Septembre 2023
U7	16 Septembre 2023

Pour les catégories U13, U15 U17 et U20, les engagements sont réalisables depuis FOOT 200 comme précisé sur l'article en ligne sur le site du District.

Pour les engagements du football d'animation les clubs utiliseront le module FAL (Football Animation et Loisir) pour engager leurs équipes.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, 06 14 79 84 22.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

FONCTIONNEMENT DEBUT SAISON 2023-24

Engagements :
Afin de permettre un début de saison fluide, lisible par tous pour les constitutions des poules et des calendriers, les équipes engagées avant le 16 septembre 2023 (comme demandé plus haut), pourront participer aux différents plateaux proposés dès le début de la saison.
Pour les inscriptions intervenant au-delà de cette date (avec un maximum du 15 octobre 2023), alors les équipes pourront être intégrées dans nos organisations à compter du 11 novembre 2023. Ces équipes prendront place dans les poules sur les affectations laissées vacantes, et offrant en conséquence moins de possibilités de proximité géographique.

Journée d'accueil du 30/09/2023 :
Les clubs participants, à raison de 1 ou 2 équipes max, seront **convoqués** par la Commission à partir des engagements effectués avant le 16/09/23. Il s'agira lors de cette journée de présenter et mettre en place un plateau modèle à reproduire tout au long de la saison.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, 06 14 79 84 22.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

FONCTIONNEMENT DEBUT SAISON 2023-24

Engagements :
Afin de permettre un début de saison fluide, lisible par tous pour les constitutions des poules et des calendriers, les équipes engagées avant le 09 septembre 2023 (comme demandé plus haut), pourront participer aux différents plateaux proposés dès le début de la saison.
Pour les inscriptions intervenant au-delà de cette date (avec un maximum du 15 octobre 2023), alors les équipes pourront être intégrées dans nos organisations à compter du 11 novembre 2023. Ces équipes prendront place dans les poules sur les affectations laissées vacantes, et offrant en conséquence moins de possibilités de proximité géographique.

Journée d'accueil du 23/09/2023 :
Les clubs participants, à raison de 1 ou 2 équipes max, seront **convoqués** par la Commission à partir des engagements effectués avant le 09/09/23. Il s'agira lors de cette journée de présenter et mettre en place un plateau modèle à reproduire tout au long de la saison.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, 06 80 92 81 87.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

FONCTIONNEMENT DEBUT SAISON 2023-24

Afin de permettre un début de saison fluide, lisible par tous pour les constitutions des poules et des calendriers, les équipes engagées avant le 09 septembre 2023 (comme demandé plus haut), pourront participer aux différents plateaux proposés dès le début de la saison.
Pour les inscriptions intervenant au-delà de cette date (maximum 15 octobre 2023), alors les équipes pourront être intégrées dans nos organisations à compter du 11 novembre 2023.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

FONCTIONNEMMENT U13 2023-24

A titre expérimental pour la saison 2023-24, le déroulement des compétitions U13 connaît une évolution pour la pratique des équipes du niveau d'engagement EXCELLENCE.
Afin de répondre aux différentes exigences (date de d'affichage souhaitée des équipes de notre District participant au critérium LAuRA FOOT, trêve du mois de Janvier), le temps de brassage s'efface au profit d'une phase de pratique directe D1 & D2 (7 journées).
Les clubs souhaitant participer au niveau d'engagement EXCELLENCE engageront leurs équipes comme c'était le cas ces dernières saisons. La date limite d'engagement est fixée au 15 Aout 2023. Parmi ces équipes, 24 seront retenues pour constituer les 3 poules de 8 en D1 qui détermineront les 6 participants du District au Critérium LAuRAFOOT de la 2é partie de saison. Ces 24 équipes seront retenues au regard de l'historique sur les saisons 2018-19 à 2023-23. Pour chaque phase (hors brassages) au sein des saisons un indice U13D1 (nbre de pts /nbre de matchs) a été calculé. C'est la somme de ces indices qui fera référence pour déterminer l'ordre des équipes à retenir. La participation au Critérium LAuRAFOOT entraine l'affectation d'un indice égal à 3 pour la phase considérée.
Les équipes engagées en EXCELLENCE et non retenues pour la D1, participeront à la compétition D2.
Les niveaux d'engagement PROMOTION et 1ère DIVISION ne sont pas impactés par cette expérimentation et fonctionneront à l'identique de la saison 2023-23.

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U17

Responsable : Claude BRESSON 06 70 03 20 57.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaires de pratique : Samedi 15h00.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaires de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS DE MUTATIONS :

1-Afin de répondre aux interrogations des clubs concernant le nombre de joueurs mutés pouvant être alignés lors des rencontres de nos futures compétitions, il est à noter qu'un championnat U20 est soumis à l'article 160.1.a) des Règlements Généraux de la FFF : c'est-à-dire au max **6 mutés, dont 2 mutés hors période.**

2-Ci-dessous, les clubs trouveront un extrait du Conseil de Ligue du Samedi 2 Juillet 2023 :

« • **Inactivité catégories U19 et U20.**

Est expliqué aux membres du Conseil de Ligue, le cas des joueurs U20 qui appartiennent à un club n'ayant pas d'équipe U20 engagée en compétition et qui ne souhaitent pas évoluer en senior, sachant qu'il n'est pas possible informatiquement de déclarer une inactivité U20 sur Footclubs, tout comme il n'est pas possible de dissocier la catégorie U18 de la catégorie U19 lors de la déclaration d'inactivité.

Le Président Parent propose ainsi aux membres du Conseil de Ligue de dispenser du cachet mutation les joueurs U19 et U20 dont les clubs sont en inactivité en U19 et U20 (bien que non déclarée sur Footclubs car impossible techniquement) et à deux conditions :

- que les joueurs concernés ne jouent pas en compétition seniors dans leur nouveau club.

- qu'un mail officiel ait été envoyé au préalable sur la boite mail de la Ligue pour déclarer l'inactivité en U19 et/ou U20.

A voir s'il est possible d'ajouter un cachet sur la licence, par exemple « uniquement dans sa catégorie d'âge », ou si la Commission Régionale de Contrôle des Mutations doit traiter au cas par cas. »